

0291086Y
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE JEAN JAURES
PLACE PIERRE BOEDEC
29380 BANNALEC
Tel : 0298398181

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/11/2021

Réuni le : 29/11/2021

Sous la présidence de : Christophe Michel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention GA-surgelés(rattachement en cours d'année): Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement, de manière rétroactive, à signer la convention d'adhésion au groupement de commande des établissements du Finistère, avec le lycée Tristan Corbières de Morlaix, qui concerne le marché suivant: Marché de la fourniture et livraison de produits surgelés(lot 1, 2, 3, 4, 5, 6,7,8 et 10)pour 1 an, renouvelable au maximum 3 fois, dans la limite de 4 années.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0